

Tableau 1

ARTICLE DU MOIS	Sujet	Date parution	Texte
janvier	Épiphanie (06) / voeux nouvelle année	Lundi 03/01	<p>« ARTICLES DU MOIS : MEILLEURS VOEUX ET L'ÉPIPHANIE »</p> <p>Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année et nous sommes heureux de vous retrouver en cette nouvelle année 2022. Chers habitants, que cette année vous apporte paix, amour, santé et réussite à vous et à vos proches. Nous restons à votre écoute et pleins de projets sont à prévoir pour enrichir notre belle commune.</p> <p>Votre commune vous souhaite ses meilleurs voeux !</p> <p>Nous pouvons d'ores et déjà nous préparer pour un nouvel évènement : Il s'agit de la célèbre fête de l'Épiphanie qui se déroule tous les 6 janviers. À l'origine, L'Épiphanie est une fête religieuse annonçant l'arrivée des Rois mages pour la naissance du Christ : Gaspard, Melchior et Balthazar. Cependant, manger une galette des rois à cette occasion est une fête totalement païenne et vous pouvez encore remercier nos amis les Romains pour ça ! Comme la tradition romaine le voulait, à l'occasion de chaque saturnale, un jeune soldat était élu roi.</p> <p>Et vous, qui trouvera la fève qui lui permettra d'accéder au trône de roi ou de reine ?</p> <p>Votre commune vous souhaite une très belle fête de l'Épiphanie !</p>
février	Chandeleur (02)	Semaine du 24/01	<p>« ARTICLE DU MOIS : LA CHANDELEUR »</p> <p>Non non, vous ne rêvez pas... Votre marathon festif continu et cette fois-ci avec la Chandeleur, qui aura lieu cette année le 2 Février !</p> <p>La Chandeleur s'appelait avant La Chandeleuse, qui vient de l'expression latine " festa candelarum " et qui signifie "fête des chandelles". Elle rappelle la bénédiction des cierges qui se déroulait ce jour là. La Chandeleur trouve son origine autour d'un mélange de tradition romaine (et oui, encore), chrétienne et juive. Chez les romains, elle représentait le jour de la veillée des morts à l'aide de cierges et de torches, en honorant Pluton et les dieux. Enfin, chez les chrétiens et les juifs, elle représente le jour de la naissance du Christ par une bénédiction des cierges, 40 jours après Noël.</p> <p>Mais pourquoi mangeons-nous des crêpes pour la célébrer ?</p> <p>La forme ronde et la couleur dorée des crêpes représentaient le disque solaire et le retour à la lumière. Février annonçait l'arrivée des jours plus longs et la crêpe serait un hommage au cycle des saisons et plus précisément à l'arrivée du Printemps qui annonce des jours meilleurs.</p>
mars	Heure d'été (27)	Lundi 21/03	<p>« ARTICLE DU MOIS : PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ »</p> <p>Fini les manteaux et les écharpes, place aux t-shirts et aux maillots de bain ! Le printemps, l'été, les arbres en fleurs, la chaleur et le soleil font leur grand retour.</p> <p>Pensez à régler vos réveils pour ne pas arriver en retard au travail ! Et oui... Il va falloir se lever une heure plus tôt mais cela annonce aussi des jours plus longs.</p> <p>Le saviez-vous ?</p> <p>Le changement d'heure d'été a toujours lieu le dernier week-end de mars, à 2 heures du matin, dans la nuit du samedi au dimanche. Cette année, il a donc lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars 2022.</p> <p>Votre commune vous souhaite de passer de belles journées ensoleillées !</p>
avril	Pâques (17)	Mercredi 06/04	<p>« ARTICLE DU MOIS : LUNDI DE PÂQUES : FERMETURE DE VOTRE MAIRIE »</p> <p>En raison des fêtes de Pâques, votre commune vous informe que les portes de la mairie seront fermées Lundi 18 avril 2022.</p> <p>Le saviez-vous ?</p> <p>Les traditions de Pâques trouvent elles aussi leurs origines au sein des cultures religieuses et païennes. L'œuf est le symbole de la fête de Pâques. Chez les Égyptiens, les Perses et les Romains, l'œuf est un symbole de vie, que l'on s'offrait au printemps. Chez les Chrétiens, les œufs étaient vidés et remplis de chocolat pour marquer la fin du jeûne et du Carême. Les premiers œufs tout en chocolat sont apparus au XIXe siècle. Le bruit des cloches annonçant le dépôt des chocolats dans les jardins, n'est autre qu'une histoire racontée aux enfants. Que ce soit un œuf, une cloche ou un lapin en chocolat, soyez attentifs aux bruits des cloches, il se pourrait bien qu'elles soient déjà passées !</p>

ARTICLE DU MOIS	Sujet	Date parution	Texte
mai	Fête des voisins (27) Fête de la nature (18 au 22 mai)	Mardi 10/05	<p><b>« ARTICLE DU MOIS 1 : LA FÊTE DES VOISINS »</b>  Il y a toujours une bonne raison de faire la fête !  Et ce mois-ci, il s'agit de la fête des voisins qui se déroulera le 27 Mai 2022.  C'est le moment idéal pour faire des rencontres, se rapprocher des personnes habitant le même quartier que vous. Le Saviez-vous ?  Tout est parti de la volonté d'un jeune élu après un malheureux évènement. La fête des voisins a été instaurée en 2000 par Anastase Périfan après la découverte en 1997, d'une femme âgée, inanimée dans son appartement.  Personne n'avait remarqué son absence.  L'idée est de créer des liens, des moments de partage et de convivialité avec des personnes vivants proche de chez vous et que vous pourriez être amené à aider ou être amené à solliciter en cas de besoin.  Sortez vite sonner chez votre voisin pour lui proposer un repas ou un apéritif !  Pour plus d'informations rendez-vous sur <a href="https://www.lafetedesvoisins.fr">https://www.lafetedesvoisins.fr</a>  Votre commune vous souhaite à tous et à toutes une bonne fête des voisins !</p> <p><b>« ARTICLE DU MOIS 2 : LA FÊTE DE LA NATURE »</b>  Cette année, célébrons la nature du 18 au 22 mai 2022 pour la 16e année consécutive avec la Fête de la Nature !  L'objectif est de se retrouver au moins une fois par an dans la nature, en compagnie d'experts et de passionnés.  Le saviez-vous ?  La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, aux alentours du 22, date de la journée internationale de la biodiversité. Elle a été créée en 2007 par le Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage dont la 1ère édition a eu lieu les 19 et 20 mai 2007 en rassemblant près de 400 animations. Au vu de son succès, le Ministère de l'Écologie décide de faire de la Fête de la Nature la principale action « grand public » de l'Année Internationale de la Biodiversité en 2010. Pour célébrer dignement la nature, des milliers de manifestations sont organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises et les particuliers... Si vous souhaitez plus de renseignement concernant l'édition 2022, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <a href="https://fetedelanature.com/edition-2022">https://fetedelanature.com/edition-2022</a>.  Votre commune vous souhaite une très belle Fête de la Nature !</p>
juin	Fête de la musique (21)	Mardi 07/06	<p><b>« ARTICLE DU MOIS : LA FÊTE DE LA MUSIQUE »</b>  Ça ne vous a pas suffit ? Et bien ne vous inquiétez pas, une nouvelle chance de faire la fête s'offre à vous et celle-ci sera musicale ! La fête de la musique est une véritable source de découvertes. Elle mélange toutes les cultures et tous les genres.  Le saviez-vous ?  C'est Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse à l'époque, qui l'instaure après une étude sur les pratiques musicales et leurs évolutions. Elle représentent l'union entre les professionnels et les amateurs. La première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord. Elle a depuis rencontré un franc succès et ne cesse de séduire grands et petits chaque année.  Votre commune vous souhaite une bonne fête de la musique !</p> <p><b>« ARTICLE : MAINTENANCE DU SITE DE VOTRE COMMUNE MARDI 14 JUIN 2022 »</b>  Nous vous informons que le site internet de la commune sera en maintenance, et donc inaccessible mardi 14 Juin 2022 pour la journée. En effet, des améliorations techniques et des évolutions sont prévues ce jour-là. Nous vous remercions pour votre compréhension.</p>
juillet	14/07/2021	Vendredi 01/07	<p><b>« ARTICLE DU MOIS : LA FÊTE NATIONALE »</b>  Le 14 juillet 1789 marque le jour de la prise de la Bastille, la fin de la Révolution, le début d'une nouvelle République et de la Fédération. C'est le 6 juillet 1880 que la date du 14 juillet est reconnue comme jour de la Fête Nationale. Ce jour représente l'adhésion de la République aux Droits de l'Homme et le refus de tous les despots. Le feu d'artifice est l'un des seuls symboles de la monarchie que le peuple a souhaité garder. En effet, après la Révolution, le peuple accède à ce divertissement spectaculaire et devient le symbole festif du 14 juillet. Ce jour de fête ne cesse d'attirer du monde et fait briller, chaque année, la France de mille feux.  Votre commune vous souhaite un excellent 14 juillet et une joyeuse Fête Nationale !</p>
août	A voir plus tard (Vacances scolaires)	Lundi 08/08	<p><b>« ARTICLE DU MOIS : LUNDI 15 AOÛT : FERMETURE DE VOTRE MAIRIE »</b>  Votre commune vous informe que les portes de la mairie seront fermées Lundi 15 Août 2022.  Le saviez-vous ? L'origine de la fête de l'Assomption date du règne de Louis XIII. Lui et la reine Anne d'Autriche n'arrivaient pas à avoir d'héritier. Le roi fait donc organiser des marches religieuses en l'honneur de la Vierge Marie le 15 août et, un an plus tard, Louis XIV est né. Le roi Louis XIII fait donc du 15 août, jour de fête mariale. Puis, quelques décennies plus tard, Napoléon Bonaparte décrète que le 15 août deviendra le jour de la Saint-Napoléon, qui représente le jour de la signature du concordat de 1801 et sa date d'anniversaire par la même occasion. Et ce n'est qu'en 1880 que le 14 juillet redevient jour de fête nationale et que le 15 août devient un jour férié. Ce jour-là, c'est aussi l'occasion d'admirer de beaux feux d'artifice, de faire des expos, des musées et participer à pleins d'autres festivités !</p>

ARTICLE DU MOIS	Sujet	Date parution	Texte
septembre	Rentrée scolaire / Journées européennes du patrimoine	Semaine du 22/08	<p>« ARTICLE DU MOIS : C'EST LA RENTRÉE » Et oui, l'été touche à sa fin. Il est temps, pour les petits comme pour les grands, de reprendre l'école ou le travail. La date de la rentrée est fixée au 1er septembre 2022. Le saviez-vous ? Il y a encore quelques années les grandes vacances n'existaient pas, ou presque... En effet, chaque année un fort taux d'absentéisme était observé durant l'été. Les enfants rentraient souvent entre le mois de mai et le mois de septembre pour soutenir leurs parents aux champs; période de moissons et de vendanges. C'est en 1231, que le Pape Grégoire IX décide donc de fermer les classes pendant un mois, durant l'été. Au fil des années, plus de la moitié des Français exerçaient encore une profession rurale, alors elles ont été étendues du 5 août au 20 septembre. L'apparition des congés payés en 1936, vient encore bouleverser le calendrier des grandes vacances. Elles sont alors déplacées et s'étendent du 28 juin au 16 septembre en 1961. Puis, les vacances d'hiver et de printemps ont été instaurées : la date de la rentrée pour tous fut alors fixée au 1er septembre. Votre commune vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée !</p>
octobre	Passage à l'heure d'hiver	Mercredi 27/10	<p>« ARTICLE DU MOIS : PASSAGE À L'HEURE D'HIVER »      Et voilà, l'hiver s'installe parmi nous. Pensez à régler vos réveils pour ne pas arriver trop tôt au travail !      Le saviez-vous ?      La première évocation du changement d'heure remonte à 1784 par Benjamin Franklin. Finalement, il prendra effet en France en 1917 sous André Honnorat. Il a été instauré pour des raisons économiques et politiques mais reste toujours d'actualité aujourd'hui.      Votre commune vous souhaite un bon hiver !</p>
novembre	Armistice	Mercredi 03/11 Lundi 08/11	<p>« ARTICLE DU MOIS : L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE »      Nous sommes le 11 Novembre 1918, il est 5h15 et l'armistice mettant fin aux 4 années de La Première Guerre Mondiale, vient d'être signé. Quelques heures plus tard, à 11h00, le « cessez-le-feu » sonne sur tout les fronts mettant un terme à la guerre. Mais ce n'est qu'en Octobre 1922 que le 11 novembre devient un jour férié en France, commémorant depuis chaque année, les combattants et victimes de la Première Guerre Mondiale ainsi que depuis la loi du 28 Février 2012, l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.</p>
décembre	Noël - Jour de l'an	Semaine du 29/11	<p>« ARTICLE DU MOIS : JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE »      Oh Oh Oh...! Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Il est bientôt l'heure des retrouvailles familiales et des repas à rallonge que vous aimez tant, des décorations de Noël à finir pour les plus tardifs et d'acheter vos derniers cadeaux. Et vous serez ravie d'enchaîner ce marathon festif avec la fête de la Saint-Sylvestre !      Le Saviez-vous ?      Il faut remercier nos amis les Romains car sans eux, cette fête n'existerait pas, ou serait bien différente. Jusqu'à Jules César, la fête célébrant la fin d'année n'était pas à une date fixe et se déroulait généralement en février. Puis, Jules César est arrivé au pouvoir et a fixé la fin d'année au 31 décembre. En France, il faudra attendre l'arrivée de Charles IX qui instaurera le premier jour de l'année au 1er janvier.      Pensez à faire une liste de toutes vos résolutions que vous tiendrez avec conviction cette année !      Votre commune vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine !</p>

ARTICLE DU MOIS	Image
janvier	Image du mois
février	Image du mois
mars	Image du mois
avril	Image du mois

ARTICLE DU MOIS	Image
mai	Image du mois
juin	Image du mois
juillet	Image du mois
août	

ARTICLE DU MOIS	Image
septembre	
octobre	Image du mois
novembre	Image du mois
décembre	Image du mois